

La Commission européenne veut nous interdire de tuer les rats

écrit par Maxime | 9 octobre 2023



La Commission européenne projette d'interdire les rodenticides.

<https://www.europel.fr/emissions/chronique-en-absurdie/les-dératiseurs-bientot-reduits-a-la-tapette-4186318>

Les rats prolifèrent avec la saleté croissante des villes, due à la baisse du civisme et au changement de la population qui a moins de respect pour notre territoire.

Dans le même temps, l'obsession écologique cherche à préserver les rongeurs dans les villes, en entretenant moins les espaces verts, la mode étant de laisser les herbes pousser haut et de n'entretenir qu'une petite partie des jardins.

Un cocktail qui fait que les habitants sont désormais habitués à voir de gros rats noirs aux abords de leurs maisons et appartements. Ceux-ci peuvent pénétrer dans les habitations et causer de graves dégâts par les galeries qu'ils font dans l'isolation.

Certains dératiseurs sont bien en peine d'intervenir car les zones concernées peuvent être inaccessibles.

Sans dispersion de poison, il devient impossible de lutter contre et les rats peuvent endommager un logement, y compris causer des incendies en mordillant des fils électriques.

Combien d'incendies violents *a priori* inexpliqués dans nos villes ?

Il n'est pas à exclure que ce soit le cas de Notre-Dame de Paris... On peut encore penser à l'incendie de l'hôtel moderne à Arras il y a 2 mois et tant d'embrasements qui se déclarent au niveau de la charpente.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/incendie-a-l-hotel-moderne-d-arras-7161340>

Sur ces entrefaites la Commission européenne juge bon d'interdire les rodenticides aptes à lutter contre cette vermine...

Judicieux, n'est-il pas ?

Une alerte lancée par les professionnels du contrôle des nuisibles, qui débarrassent les locaux des cafards, punaises de lits et surtout des rongeurs... Ils risquent de perdre une arme essentielle dans la lutte contre les rats.

La Commission européenne, sur recommandation de l'ECHA, l'agence sanitaire européenne, pourrait à brève échéance, c'est-à-dire peut-être en septembre, interdire les usages de produits rodenticides dans les espaces fermés. Entreprises, usines, bâtiments d'habitations hôpitaux, etc.

Rodenticides, ça veut dire des substances qui tuent les rats, on ne parle plus de mort aux rats à l'arsenic, bien sûr, mais de plusieurs produits, comme des anticoagulants, qui se présentent sous forme de pâtes appétissantes pour les rongeurs, et qui ont le même effet que leur ancêtre, le grain empoisonné.

Pourquoi interdire ?

Evidemment parce que ces produits n'ont plus le vent en poupe, même si leur dissémination est quasiment impossible. Il y a des inquiétudes de sécurité, ils peuvent potentiellement tuer d'autres animaux, comme les écureuils, même si c'est rare, ou empoisonner chats et rapaces qui chassent les rats contaminés. Cela dit la base de la réflexion est assez cocasse : il s'agit d'une seule étude menée par un fabricant de tapettes à l'ancienne. En gros, puisque ça marche sans chimie, avec un bon vieux moyen mécanique, autant s'en contenter.

Tout ça mérite une vraie analyse de bénéfice et de risque : les rats constituent un réel problème de santé public, par les bactéries qu'ils transportent, salmonelles, etc et par les maladies graves qu'ils peuvent disséminer, comme la leptospirose. Ils causent aussi

des incendies, des dégradations au bâti.

Les professionnels de la dératisation ne sont pas d'accord pour l'interdiction.

Ils sont mesurés dans leur protestation. Ils ne tiennent pas absolument à utiliser ces produits rodenticides. Mais selon eux, il est absurde de les interdire totalement. Ils ont besoin d'un arsenal, d'une palette de solutions, un peu comme les médecins ont besoin de plusieurs sortes de médicaments.

Parce que les tapettes, c'est difficile à installer et encore plus à relever dans les faux plafonds, les gaines électriques... Et puis, des rats morts à l'air libre, dans les hôpitaux, les écoles, les industries agroalimentaires, qu'on ne verra pas forcément dans la minute... On comprend bien le problèmes sanitaires. Ça demande des relevés quotidiens et il n'y a personne pour les faire. La dératisation, c'est un métier, il faut être breveté pour cela. (...)